



## Résultats des élections départementales et régionales du canton de Bonnières sur Seine

Départementales = Mme JEAN Josette et M. STEFANINI Patrick élus à 70,85%  
Régionales = Ile de France rassemblée avec Valérie PECRESSE élue à 46,72%

Nous remercions toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour tenir les bureaux de vote !



Le centre de vaccination de Bonnières sur Seine situé dans le complexe sportif de la Vallée, chemin de la forêt, à BONNIERES SUR SEINE sera ouvert jusqu'au 31 juillet 2021.

Vous devez préalablement prendre rendez-vous sur le site doctolib.fr

## Location de la salle des fêtes



Dès septembre, sous réserve d'un contexte sanitaire favorable, il sera de nouveau possible de louer la salle des fêtes. Pour rappel le coût de la location s'élève à 350 €, les conditions pour la louer : être Craventais et réserver la salle 2 mois minimum avant la date souhaitée auprès de la Mairie.



Proposition de service: garde d'animaux, tâches ménagères, petits travaux de jardinage, courses, transport... renseignement auprès de Madame CZYZ Monique au 06 98 39 07 77.



● Prochain ramassage des encombrants : lundi 11 octobre 2021

● Le comité régional d'équitation d'Ile de France a choisi le concours de Cravent organisé par les Destriers de Vaumartin, pour faire la finale régionale d'Ile de France qui aura lieu le 26 septembre 2021.



## ETAT CIVIL

Félicitations aux heureux parents :

Assia FOUANA née le 30 avril 2021.

Nora DIGNAT ROUGERIE née le 22 mai 2021.



Nous déplorons les disparitions de nos chers Craventais,

Mme Jeanine DELGRANDE  
M. Pierre LECALVEZ  
M. Miloud ZRIR

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille et leurs proches.

2021, n° 238

Juillet

# La Gazette de Cravent

www.mairiedecravent.fr

Nous avons voté au mois d'avril, le budget communal. Comme les années précédentes nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts. Les emprunts contractés pour l'école et l'église sont soldés, tous nos projets d'investissement devraient être payés par des subventions et de l'auto-financement.

Pour rappel, les travaux envisagés dans le cadre d'un contrat rural sont la restauration des bâtiments communaux:

- \* La sacristie, la mise aux normes de l'électricité et du chauffage, rénovation des murs intérieurs de l'église
- \* L'isolation et la toiture de la Mairie
- \* Dans l'école, changement de l'éclairage (LED), peinture des classes et des sanitaires,
- \* Réfection de la carrière équestre et son local



Dans la mesure de l'obtention du contrat rural et des subventions, réponse attendue en septembre.

Le projet d'installation de caméras pour la vidéoprotection dans le village et ses hameaux est en cours.



Nous sommes toujours dans l'étude d'une solution pour faire ralentir la vitesse dans la traversée de la Commune.

Après concertation avec le Département des Yvelines un projet expérimental a été mis en place. Depuis plusieurs semaines des écluses ont été installées rue André MOJARD. Il faudra peut-être installer des ralentisseurs ??

L'enfouissement des réseaux de la 3ème tranche de la rue Magloire DOUVILLE est achevé depuis le mois de mai. Les économies réalisées lors de ce projet nous ont permis d'équiper la totalité des lampadaires par des luminaires à LED dans le village et les hameaux : bien plus économiques et performants.

## INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE CRAVENT  
25 rue André MOJARD 78270 CRAVENT  
Tel: 01.34.76.11.69  
Mail: secretariat@mairie-cravent.fr  
Horaires d'ouverture: mardi et vendredi de 16H à 18H30

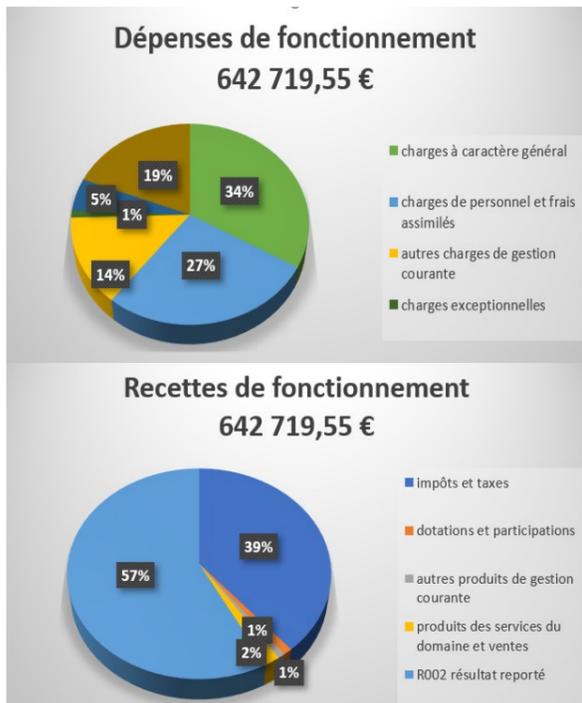
CCPIF  
2 rue du Clos Prieur 78840 FRENEUSE  
Tel: 01.30.93.16.72  
Horaires: 8H à 12H et 14H à 16H30 du lundi au vendredi.

Gazette de Cravent n°238  
Directeur de publication: Jacky JOUBERT— Maquette et rédaction: Valérie DUTILLOY, Catherine ESTIVALET, Daniel PARIS, Patricia DELSART  
Marlène STERN — Impression et distribution: Mairie de Cravent. Edité sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Juillet 2021

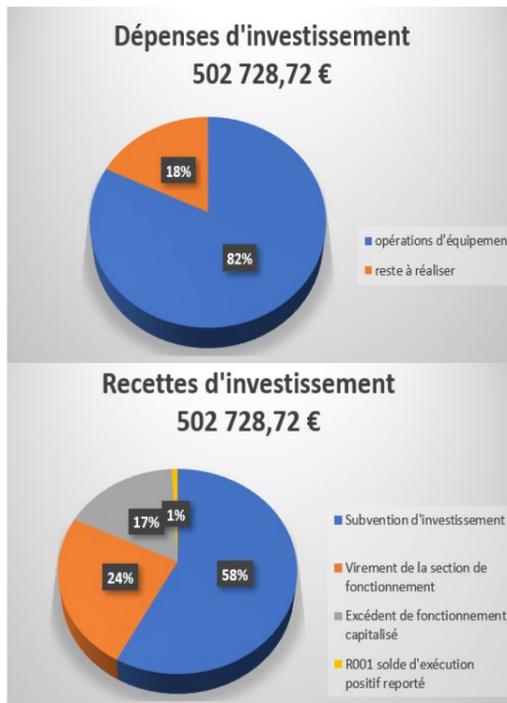
Gazette de Cravent - tél : 01 34 76 11 69 - gazettecravent@yahoo.fr





## BUDGET COMMUNAL 2021

Malgré le contexte sanitaire nous avançons dans nos projets d'investissement et ce, sans augmentation des impôts locaux depuis 4 ans, malgré une baisse significative des dotations de l'Etat et en particulier de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



## A l'école cette année...

Il a fallu composer avec les masques, les gestes sanitaires, le brassage...

Nous n'avons évidemment pas pu participer, ni à des rencontres sportives ni à des sorties culturelles.

Alors, à défaut de pouvoir se rendre dans les musées, ils sont venus à nous...en visioconférence.

Ainsi, nous avons pu visiter le musée de la Préhistoire et celui de la Grande Guerre de Meaux.

Une technicienne de la FICIF est intervenue une journée entière pour présenter des ateliers sur les abeilles et les oiseaux.

Mattéo Grouard, un Craventais, ancien élève de l'école, passionné d'Histoire, notamment de la Seconde Guerre, est venu nous présenter l'histoire extraordinaire de Charles Norman Shay, vétéran de la guerre 39-45, héros du débarquement. Les élèves lui ont écrit et ont réalisé de très beaux dessins pour son anniversaire. Il a été très touché par cette délicate attention.



Nous avons mené un projet autour du jardin en permaculture qui a permis, en plus des connaissances, de développer des compétences en technologie.

Nous avons fabriqué des nichoirs, des mangeoires et des hôtels à insectes. Aux beaux jours les élèves ont pu semer et repiquer divers plants de légumes et de fleurs en les associant entre eux, afin que chaque espèce puisse apporter quelque chose à une autre.

L'an prochain, nous reconduirons ce projet, en espérant pouvoir nous rendre au potager du Roi à Versailles et à la ferme du Manet.

Nous avons obtenu un créneau de piscine qui nous convient, sans nuire aux apprentissages, pour le dernier trimestre de l'année scolaire.

Les enseignants titulaires restent en place. Quentin Chéron qui déchargeait Stéphane à mi-temps, Démet Akkoka qui déchargeait Véronique, nous quittent. Quentin a obtenu le poste de directeur de l'école de la Villeneuve et Démet est en attente de poste.

Nous accueillerons des élèves en Ce1. C'est une première depuis longtemps.

L'effectif total de 40 élèves se décompose comme ceci : 8 Ce1 / 9 Ce2 / 8 Cm1 / 15 Cm2

Bonnes vacances,

Les Craventuriers

## ...La sécurité et le bien-être de tous reposent surtout sur le comportement de chacun...



D'après l'arrêté préfectoral n°2012346-0003 du 12 décembre 2012 les bruits sont autorisés les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30, le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Les nuisances sonores concernent également les aboiements de chien, le passage de quads et de motos qui portent atteinte à la tranquillité publique.



On ne le répètera jamais assez : il est strictement interdit de brûler les déchets verts dans le département des Yvelines (d'après l'arrêté préfectoral n°2011/419 du 16 mai 2011) - Pour rappel, le ramassage des déchets verts est effectué tous les lundis matin.



Les moissons vont commencer, les agriculteurs vous remercient de bien vouloir rentrer vos véhicules dans vos propriétés afin de permettre la libre circulation des engins agricoles dans toutes les rues mais surtout les plus étroites, ceci afin de vous éviter le désagrément d'être dérangés la nuit pour déplacer votre véhicule. Entre autres, les agriculteurs vous prient de les excuser pour le bruit et la poussière engendrés.

## ANIMATIONS DE CRAVENT

Grâce au comité des fêtes de Cravent dès septembre 2021, vous pourrez bénéficier de cours de Gymnastique à Cravent.

Deux créneaux sont ouverts le mercredi ; 18h 19h et 19h30 20h30.

Adhésion de 36€ par trimestre, pour une pré-inscription sur un créneau horaire,

merci d'envoyer un mail à [fetesdecravent@gmail.com](mailto:fetesdecravent@gmail.com)



Le Comité des fêtes organise "un forum des associations" le samedi 18 septembre 2021 à partir de 16h à la salle des fêtes de Cravent.

Nous souhaitons clôturer l'après-midi par un repas convivial où chacun pourra partager un plat (salé ou sucré) préparé par ses soins.

Pour ce faire, nous sollicitons toutes les associations de Cravent à venir présenter leurs objectifs et actions pour la période 2021-2022.

Les gestes barrières et les règles de distanciation seront de rigueur lors de la manifestation.



Comme chaque année un stage de tennis est proposé par le tennis club et la Mairie, pour les enfants de 6 ans à 12 ans. Celui-ci sera organisé la dernière semaine du mois d'août (du 23 au 27), inscriptions sur le mail de la Mairie (35€)

Amateur de tennis, cotisation annuelle par famille 80 €, renseignements en Mairie.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant (dès 5 ans) au club de football pour la période de septembre 2021 à juin 2022 renseignements au [footballcravent78@yahoo.com](mailto:footballcravent78@yahoo.com). Licence annuelle 40 €